



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Montolieu

6 mars 2023 - 18h30

Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

- Parents :** Mme Carole Barraud Vial (secrétaire), M. Sandro Patronaggio (président), M. Matar Konaté, M. Guillaume Krief, Mme Pauline Stegmann
- Professionnel-le-s :** M. Aurélien Theurillat (directeur), Mme Christine Gianinazzi, Mme Emirjeta Tashi
- Organisations :** Mme Céline Pillet Guerin (Fiches-Nord), Mme Joëlle Wagnières (GrandV)
- Autorités politiques :** M. Nicola Di Giulio, M. Musa Kamenica (vice-président)
- Excusé-e-s :** Mme Marie Demilly, M. Daniel Kala Kekala (Escale des Voisins)
- Invité-e-s :** Mme Gomez et trois élèves délégué-e-s de classe

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 12 décembre 2022
3. Accueil, présentation et cooptation de Mme Stegmann pour le ¼ parent
4. Suivi des projets 2022-2023
 - A. Soirée visions d'avenir **29 mars** 2023
 - B. Intégration à la CET des délégué-e-s de classe
5. Informations et discussions
 - A. Vennes'Art Festival, **11 et 12 mai** 2023
 - B. Demande de vidéosurveillance sur le site de GV, point de situation
 - C. Quel est le taux d'absentéisme du corps enseignant et les conséquences sur l'avancement du programme scolaire ?
 - D. S'impliquer politiquement sur la question de l'absentéisme des élèves de l'école publique placés en institution ?
 - E. Projet cafés/rencontres thématiques ?
 - F. Proposition d'une conférence sur le thème « de la cour d'école à la cour de justice » (sous réserve de l'intervenant) par l'ancien Président du Tribunal des mineurs Michel Lachat (Juge des mineurs)
6. Divers et propositions individuelles
7. Dates des prochaines séances 2023
 - A. Lundi **3 avril** 18h30
 - B. Lundi **12 juin** 18h30, puis repas
 - C. Mercredi **16 août** 18h, accueil des nouveaux élèves

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La séance est ouverte à 18h32. L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 12 décembre 2022

Mme Wagnières demande modification au point 4 « espère que le team bar sera mobilisé ». Au point 6, les murs pourront être mis à disposition pour les enseignant·e·s. Un contact a été établi.

M. Patronaggio salue la présence de Mme Gomez et des délégué·e·s de classe. Une brève présentation du fonctionnement de la CET leur faite. La CET est ravie de pouvoir accueillir des représentant·e·s des élèves.

3. Accueil, présentation et cooptation de Mme Stegmann pour le ¼ parent

Mme Stegmann a deux enfants dans cet établissement en 8^e et 11^e, elle est également enseignante en primaire. Mme Stegmane est cooptée à l'unanimité.

4. Suivi des projets 2022-2023

a. Soirée visions d'avenir 29 mars 2023

Les flyers ont été reçus, lors de la conférence plénière de la semaine dernière, le projet a été présenté et les enseignant·e·s ont été invité·e·s à participer à la mise en place. Les élèves retenu·e·s durant cet après-midi seront également amené·e·s à participer à la mise en place.

Les intervenant·e·s vont être recontacté·e·s pour que l'on puisse recevoir leur présentation. M. Theurillat se charge de relayer les informations à M. Geçici et de transmettre à M. Patronaggio un décompte des inscriptions.

b. Intégration à la CET des délégué·e·s de classe

Mme Gomez partage que cette année les nouveaux horaires mettent au défi l'organisation du conseil des délégué·e·s. Néanmoins « Incroyable Talent » a été organisé en novembre dernier et Mme Gomez relève l'engagement et l'enthousiasme des délégué·e·s. Le conseil des délégué·e·s permet de partager des questionnements et d'exercer la citoyenneté.

M. Patronaggio propose que les délégué·e·s intègrent officiellement la CET. Mme Barraud Vial propose que la participation soit également attestée de la même manière que cela a été fait pour la prévention par les pairs dans la campagne « – d'écran + de... ». M. Kamenica relève qu'un postulat pour intégrer le Conseil des Jeunes dans les CET est en cours. Mme Wagnières énonce que la CET pourrait être pilote pour les accueillir si cela devait aboutir.

M. Theurillat transmettra le PV à Mme Gomez afin que les délégué·e·s soient informé·e·s.

A ce jour, dans les statuts, lors de votes la voix des délégué·e·s est consultative.

5. Informations et Discussion

a. Vennes'Art Festival, 11 et 12 mai 2023

Réservez les dates de 17h30 à 22h !!!

L'organisation avance et le financement est assuré.

Douze ateliers sont animés bénévolement par les enseignant·e·s et les élèves qui s'investissent sur leur temps libre. Le programme est dense, dont la finale d' « Incroyable Talent ». Une œuvre pérennisera le festival dans la cour. Ce festival participe à rendre visible les dynamiques et réalisations positives au sein de l'établissement.

Des actions de prévention seront organisé·e·s, notamment le prolongement de la campagne « -d'écran, +de ... » avec les ambassadeur·ice·s.

La CET viendra au stand prévention pour rendre visible les actions. M. Kamenica sera présent le 11 et M. Di Gulio le 12, Mme Stegmann se rend aussi également disponible.

Il est soulevé par les délégué·e·s l'importance de communiquer précisément sur les dates et les horaires.

b. Demande de vidéosurveillance sur le site de GV, point de situation

M. Patronaggio ouvre la discussion en résumant le projet.

M. Theurillat rappelle le principe de proportionnalité entre les frais effectifs en moyenne durant les dernières années et le devis de l'équipement total proposé par la ville. Il s'agit également de continuer à prévenir des dégradations indépendamment des caméras. M. Theurillat énonce les mesures de prévention concrètes sur le terrain avec les éducateur·trice·s hors murs, les intervenant·e·s de nuit et la police de proximité qui devraient accompagner la pause de caméras afin qu'elles soient une mesure préventive.

Les délégué·e·s relèvent l'importance de communiquer clairement quant aux horaires de fonctionnement des caméras afin que les parents ne s'inquiètent pas d'un possible espionnage. Le cadre scolaire doit être accueillant et en bon état avec ou sans caméra.

M. Di Gulio complète que les images ne peuvent être vues que sur dépôt de plainte. Il relève que, dans d'autres collèges, la pose de caméra a éliminé les dommages à la propriété.

Mme Wagnières rappelle que, durant le Covid, un réseau a été mis en place avec les acteurs et actrices de prévention pré-cité·e·s et l'école. Une alternative a été proposée sous le pont de l'autoroute mais cela n'a pas abouti faute de participation des jeunes concerné·e·s. Le GrandV participe activement à la prévention. La présence de ces jeunes est cyclique.

M. Konaté relève que la pause de caméras est une réponse répressive parcellaire et qu'il s'agit de compléter cette mesure par d'autres mesures d'insertion sociale.

Mme Wagnières présente que les membres de l'association du centre d'animation maintient son opposition au projet de la pause de caméras. Le centre est ouvert durant les heures où les caméras seraient activées. L'équipe s'interroge sur comment les personnes qui utilisent le centre vivraient la présence des caméras.

Les délégué·e·s partagent la crainte de la délocalisation des jeunes. Ils et elles pensent que les caméras devraient être dissuasives bien que cela ne garantira pas la disparition totale des dégradations.

La Cet questionne comment la ville explicitera la présence de caméras.

M. Patronaggio rappelle que, lors de cette séance, il s'agit de donner suite au devis présenté par la ville. Celui-ci est consécutif à la demande faite par la CET l'année précédente.

Ainsi, la CET vote pour la pose des caméras et la mise en place de mesures complémentaires : 9 oui / 2 abstentions. En consultation 3 oui / 1 non

Par un second vote, la Cet se décharge du choix sur les lieux et le nombre de caméras. Cela fera l'objet de discussion entre la ville et la Direction. Résultat du vote 10 oui / 0 non / 2 abstentions. Consultations 3 oui / 1 non.

M. Di Gulio soulève la possibilité que la réalisation du projet des caméras puisse être partagé lors de l'assemblée des CET. Cela fera l'objet de discussion ultérieurement selon la réalisation du projet.

c. Quel est le taux d'absentéisme du corps enseignant et les conséquences sur l'avancement du programme scolaire ?

M. Di Giulio souhaite savoir si la direction serait favorable à ce que le canton mène une enquête à ce sujet. La Direction partage que l'absentéisme professionnel est une problématique qui touche tous les corps de métiers. A ce jour, dans l'enseignement, il est difficile de trouver des personnes formées et disponibles pour des mandats instables (durée). Ainsi, la plus-value d'une enquête sur l'absentéisme au service de l'école paraît peu probante à ce jour.

d. S'impliquer politiquement sur la question de l'absentéisme des élèves de l'école publique placés en institution ?

Cela aurait été dans la même enquête que celle-ci-dessus.

e. Projet cafés/rencontres thématiques ?

Il s'agirait d'organiser une rencontre semestrielle où des représentant·e·s des quarts seraient disponibles pour accueillir des parents afin d'entendre leurs questionnements. Il est relevé que cela pourrait mettre en avant des enjeux sur comment traiter les sujets selon les rôles et fonctions de chacun·e.

Cette initiative est intéressante pour rendre visible la CET. En ce sens, les soirées de parents pourraient être une alternative.

Les membres sont invité·e·s à réfléchir à ce projet qui sera remis à l'ordre du jour de la prochaine CET.

f. Proposition d'une conférence sur le thème « de la cour d'école à la cour de justice » (sous réserve de l'intervenant) par l'ancien Président du Tribunal des mineurs Michel Lachat (Juge des mineurs)

Cette conférence a été proposée par la CET du Belvédère Elle a rencontré un grand succès. Il s'agirait de pouvoir proposer une soirée annuelle thématique.

La CET vote à l'unanimité l'organisation d'une soirée annuelle et invite ses membres à réfléchir à celle qui pourrait être proposée aux parents. Ce point sera repris à la prochaine CET.

6. Divers et propositions individuelles

Mme Wagnières demande si une nouvelle infirmière scolaire est présente dans l'école. La CET est informée que Mme Schaller a été engagée à 70% jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Mme Wagnières a eu contact avec la CET de la Sallaz qui organise un café-parents sur la thématique des écrans, des flyers sont à disposition.

M. Kamenica aborde la question du positionnement des membres de la CET quand ils ou elles sont interrogé·e·s. par des médias Le ou la journaliste peut prendre des raccourcis, il s'agit de prêter attention au fait que la fonction de chacun·e peut faire penser que les propos reflètent ceux de la CET. Il est porté à l'attention de toutes et tous que les propos peuvent être déformés. Dans le cas de la dernière interview, il est porté à l'attention de la CET que les propos relayés au journaliste ont été transmis avant l'interview à la direction de l'établissement. Par mesure de précaution, lors d'interviews, les personnes sont invitées à préciser dans quel rôle ou fonction elles répondent. Il est également conseillé de demander à prendre connaissance des citations avant la parution.

Dates des prochaines séances 2023

29 mars – 18h, Grande-salle Visions d'avenir	3 avril – 18h30, salle 111 (dont la finalisation des besoins pour le Vennes'Arts Festival)
11-12 mai Vennes'Arts Festival – 17h30 à 22h	
12 juin – 18h30 salle 111 (dont la préparation de la soirée nouveaux et nouvelles élèves et l'apéro de départ pour M. Patronaggio)	16 août (soirée pour les nouveaux et nouvelles élèves)

Fin de la séance : 20h44

Carole Barraud Vial

Secrétaire

Lausanne, le 9 mars 2023